

Le 23 décembre 2011

Statistiques Belgocontrol : mouvements novembre 2011

Belgocontrol, l'entreprise publique autonome en charge de la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien civil et sur les aéroports publics belges, présente ses résultats du mois de novembre 2011 au niveau du nombre de mouvements contrôlés tant à l'aéroport de Bruxelles National que sur les aéroports régionaux et en survol.

Belgocontrol a géré en novembre 2011 un total de 81.058 mouvements, soit une augmentation de 4,22% (3.282 mouvements) par rapport au même mois de l'année précédente (77.776 mouvements). Cette hausse est due uniquement à la progression des aéroports régionaux et plus particulièrement à celle des vols VFR qui représentent plus ou moins 50% du trafic aux aéroports régionaux contre seulement 1% environ à Bruxelles National. L'aviation récréative a en effet pu bénéficier d'une météo exceptionnellement favorable en ce mois de novembre 2011.

Bruxelles National

Le mois de novembre 2011 a enregistré 18.167 mouvements, soit une diminution de 1,75% par rapport au même mois en 2010 (18.490 mouvements). A l'exception du trafic de fret qui enregistre une belle progression (14,47%), tous les types de vol sont en recul à Bruxelles National.

Le trafic aérien contrôlé par CANAC 2

Le centre CANAC 2 gère tous les mouvements dans les espaces aériens civils contrôlés au-dessus de la Belgique, du sol au niveau de vol 245, et du Grand-Duché de Luxembourg, entre les niveaux de vol 145/165 (depuis le 10 mars 2011) et 245.

CANAC 2 a contrôlé 40.475 mouvements en novembre 2011, soit une diminution de 3,99% par rapport à la même période l'an passé (42.155).

Les aéroports régionaux

L'ensemble des quatre aéroports régionaux a enregistré un total de 22.416 mouvements en novembre 2011, à comparer aux 17.103 mouvements en novembre 2010, cela donne une nette augmentation de 5.313 mouvements, soit 31,06%. Le nombre total de mouvements IFR « régionaux », qui était de 9.989 mouvements en novembre 2010, a augmenté de 1.196 mouvements, soit 11,97% pour atteindre 11.185 mouvements en novembre 2011.

Les vols IFR augmentent partout sauf à Charleroi où la baisse est de 6,69%. Les hausses sont de 10,14% pour Anvers, de 25,12% pour Ostende et de 36,02% pour Liège. La hausse à Liège vient en partie du fait que le trafic de jour en semaine est inclus dans nos chiffres depuis mars 2011 (*).

En nombre de mouvements IFR, l'aéroport de Charleroi se classe en tête (3.950), suivi de Liège (3.697), d'Anvers (1.934) et d'Ostende (1.604).

Les vols VFR, dont l'essentiel est constitué par l'aviation récréative, sont en augmentation partout sauf à Ostende (1.814, -20,96%). La hausse est la plus forte à Liège (3.305, 158%) mais elle est en partie due à un facteur d'ordre statistique (*). Nette progression aussi à Charleroi (3.743, 109,11%) et à Anvers (2.369, 35,63%). Le recul à Ostende est dû en partie à l'harmonisation des méthodes de comptage des mouvements dans les aéroports régionaux intervenue en mars 2011. Les quatre aéroports régionaux totalisent 11.231 mouvements VFR contre 7.114 en novembre 2010 (57,87%).

Par importance en nombre de mouvements totaux, Charleroi se classe premier avec 7.693 mouvements, suivi de Liège (7.002), d'Anvers (4.303) et d'Ostende (3.418).

Les statistiques complètes par aéroport régional sont détaillées dans l'annexe en page 3.

Pour information : IFR = Instrument Flight Rule = Vol aux instruments
VFR = Visual Flight Rule = Vol à vue

Depuis le 1er mars 2011, le système utilisé par Belgocontrol pour établir les statistiques a été harmonisé dans tous les aéroports publics régionaux (Anvers, Charleroi, Liège et Ostende). Cette harmonisation peut entraîner des disparités quant à l'évolution comparative des chiffres par rapport à l'année 2010.



() Depuis le 1er mars 2011, Belgocontrol prend en charge le contrôle aérien 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'aéroport de Liège. Précédemment, les militaires contrôlaient le trafic aérien dans cette zone pendant la journée du lundi au vendredi. Ce changement affecte l'évolution des chiffres entre 2010 et 2011 pour l'aéroport de Liège.*

Les statistiques données par Belgocontrol cumulent les mouvements aux aéroports (arrivées et départs) et les mouvements effectués dans l'espace aérien (holding, traversée de CTR/TMA, héliport dans la CTR...). Des différences peuvent donc exister par rapport aux chiffres fournis par d'autres sources, notamment les exploitants des aéroports.

ANNEXE : [statistics11-16.pdf](#)

Belgocontrol est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Bruxelles National, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'au niveau de vol 245 (8.000 mètres) au-dessus de la Belgique et des niveaux de vol 145/165 à 245 pour le Grand-Duché du Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre EUROCONTROL de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne.

Contact: